

25 nov 2022 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 25 novembre 2022

Contribution belge à l'Association internationale de développement

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et du ministre chargé de la Coopération au développement Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et deux projets d'arrêté royal concernant la participation belge à la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA).

L'IDA a été créée en 1960 pour soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres par l'octroi de crédits à très long terme, sans intérêt. Les interventions de l'IDA visent principalement à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être des populations des pays les plus pauvres, et contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable.

La Belgique est membre de l'IDA depuis 1964 et a participé à chaque reconstitution de ressources depuis lors. Notre pays participera à nouveau à la nouvelle reconstitution pour la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025.

La Belgique accordera une subvention totale de 446,56 millions d'euros. Les projets d'arrêté royal déterminent la composition de la contribution belge en termes de don de base et de contribution PPTE. L'avant-projet de loi régleme l'octroi de futurs prêts concessionnels à l'IDA. Il a été décidé que la Belgique conservera sa part habituelle de 1,55% au sein de l'IDA.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi portant octroi de prêts concessionnels à l'Association internationale de Développement dans le cadre de ses reconstitutions des ressources

Projet d'arrêté royal relatif à la contribution PPTE de la Belgique à la vingtième reconstitution des ressources de l'association internationale de développement (IDA20)

Projet d'arrêté royal relatif à la contribution de base de la Belgique à la vingtième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA20)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers
Porte-parole
miet.deckers@vincent.minfin.be

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be